

Québec, le 15 juillet 2005

Mme Marie-Josée Méthot
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Précisions sur les discussions du promoteur avec la Nation Mic Mac de Gespeg
Audiences publiques pour le projet de parc éolien de L'Anse-à-Valleau

Madame,

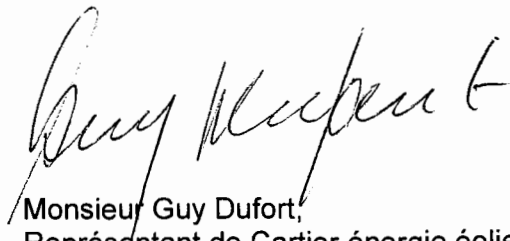
Lors de la première partie des audiences publiques qui a été tenue dans le cadre du projet de construction d'un parc d'éoliennes à L'Anse-à-Valleau, il a été demandé par la commission d'être informée des démarches du promoteur avec la Nation MicMac de Gespeg.

A cet effet, les représentants et représentantes de la Nation MicMac de Gespeg et ceux de Cartier énergie éolienne se sont rencontrés. Il s'agissait d'une rencontre d'échange, et non de consultation, portant sur les travaux forestiers à réaliser sur les lots intamunicipaux pour lesquels la Nation MicMac de Gespeg détient un CvAF.

Lors de cette rencontre, il fut convenu que Cartier énergie éolienne confierait à la Nation MicMac de Gespeg les travaux de foresterie qui devront être réalisés sur les lots intamunicipaux sur lesquels la Nation MicMac de Gespeg a obtenu les droits d'exploitation du Ministère des Ressources naturelles et Faune.



Madame Linda Jean,
Chef de la Nation MicMac de Gespeg



Monsieur Guy Dufort,
Représentant de Cartier énergie éolienne.